



## **Le fait religieux dans l'enseignement laïc : état des lieux, Jean Peyrot, novembre 2002**

Il m'a été demandé de faire un état des lieux de l'enseignement des faits religieux, ce qu'on appelait, il y a dix ans, histoire des religions, abrégé parfois par enseignement des religions, non sans arrière-pensées et confusion volontaire de mots. Ce qui se passe dans les classes révèle une très grande diversité de situations, que nous avons peine à retrouver dans les généralisations simplificatrices des rapports établis à l'échelle de la nation et pire encore à l'échelle de l'Europe. Et nous les retrouvons encore moins dans les opinions péremptoires exprimées en noir et blanc dans les médias, et qui, à force d'être répétées, finissent par être considérées comme des vérités universelles, si fausses qu'elles soient. Pour dresser un état des lieux au vrai, comme on disait jadis, il importe de rectifier des appréciations moutonnières et de sortir d'une théâtralisation médiatique emmurée dans les courtes vues de l'immédiate actualité.

Si j'ose prétendre en parler, c'est parce que depuis plus d'un tiers de siècle j'ai été un observateur attentif, et souvent engagé. Trois raisons m'y poussaient : mon goût personnel, mes obligations professionnelles à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon où j'avais la charge d'un enseignement sur les problèmes de la société contemporaine, et enfin ma charge à la tête de l'APHG pendant trois septennats. A ce titre j'ai rédigé plusieurs papiers, dont l'un, dès 1988, avait pour titre : « Une OPA sur l'enseignement de l'histoire ».

### **GENESE D'UNE QUESTION**

En 25 ans, la question est devenue de plus en plus complexe : elle partait de lacunes constatées dans les connaissances scolaires ; elle s'est doublée de problèmes de société avec le retour du religieux soucieux de visibilité ; s'y ajoute actuellement un troisième cercle, celui du politique et de la laïcité de l'Etat. Mon propos est de présenter un examen critique du discours tenu sur les insuffisances de l'école publique en matière de culture religieuse et sur les moyens d'y remédier. Le discours tenu dans l'opinion publique est le suivant : l'inculture religieuse des jeunes est grande (ce qui est vrai) ; l'école publique n'enseigne pas les religions (ce qui est faux) ; il faut donc qu'elles y soient enseignées (ce que personne, ou presque, ne conteste, mais pas n'importe quoi, ni n'importe comment) ; enfin on y vient : les religions entrent dans les programmes et, grâce soient rendues aux auteurs de ces programmes, sur les podiums de la République (des affirmations à nuancer fortement).

### **INCULTURE RELIGIEUSE, AVEZ-VOUS DIT**

Depuis plusieurs décennies, on nous serine l'inculture religieuse des jeunes, sans se rendre compte qu'elle est d'abord celle des adultes. Phénomène qui, de génération en génération, fait boule de neige, car ces jeunes incultes deviennent des adultes encore plus incultes. Mais il faut se rappeler qu'auparavant les connaissances en matière de religion étaient acquises dans la famille et au catéchisme. Dans notre société très anciennement chrétienne, de « *christianitude* » selon l'expression d'Emile Poulat, les agnostiques eux-mêmes connaissaient un minimum de croyances, de rites et de pratiques, qui imprégnaient les modes de vie. Sur ce plan nous sommes aujourd'hui face à un véritable collapsus culturel. L'inculture religieuse est une réalité, mais il convient de la relativiser. Ce n'est l'apocalypse ni hier, ni aujourd'hui.

Dans une caricature du quotidien Le Monde d'octobre 1988, Plantu avait réglé son compte à la déploration de l'inculture religieuse par les évêques. Deux dessins superposés : dans le premier, un journaliste bloc-notes en main interroge un quidam béret sur la tête : « *Qu'est-ce que la Trinité, la communion ?...* ». Et le quidam, la main devant la bouche, s'excusant de chercher la réponse... et de l'ignorer. « *Ah !... je l'ai su !...* ». Dans le second dessin, au-dessous, le même journaliste avec son bloc-notes interroge un évêque mitre en tête : « *Qu'est-ce qu'une femme ? ...* ». Et l'évêque lui aussi met la main devant sa bouche et, tout penaud de son ignorance, « *Ah !...je l'ai su !...* ».

La plainte sur l'inculture religieuse est ancienne. Déjà au XV<sup>ème</sup> siècle, les clercs se lamentaient, car c'était un risque de damnation pour les fidèles. Autre exemple : en 1690, Racine, dans la préface d'*Athalie*, estimait devoir donner des indications sur le culte du Temple et l'histoire d'Israël, pour que « ceux à qui l'histoire de l'Ancien Testament ne sera pas assez présente ne soient point arrêtés en lisant cette tragédie. » Déplorer l'inculture est une affaire de mandarins, universitaires ou non. Car, en quelque domaine que ce soit, on est toujours l'inculte pour plus savant que soi.

## LES TROIS ETAPES DE LA QUESTION PRESENTE

### 1) Grosso modo, décennies 1960 et 1970

Les premières inquiétudes sont venues de professeurs constatant des ignorances affligeantes ou des perles hilarantes dans les examens, et des allusions qui tombent à plat en classe. Le lamento sur l'inculture religieuse prend alors la suite du lamento sur l'inculture économique. Or ces ignorances contrastent avec la vitalité des sciences religieuses universitaires, notamment à l'Ecole des Hautes études. Vitalité discrète, parce que l'histoire économique tient le haut du pavé et que domine une idéologie selon laquelle la religion ne serait qu'une superstructure vouée à la disparition, comme les cuestras qui reculent devant l'érosion, ne laissant ici et là que quelques buttes-témoins des temps de superstitions.

Une date-signal, 1975, la leçon inaugurale de Jean Delumeau au Collège de France. Encore ne s'agit-il que de l'effondrement du religieux chrétien. L'arrivée d'immigrés musulmans ajoute un autre aspect : celui du culte musulman qui réclame sa place sur la scène sociale. La télévision montre des musulmans en prière dans des usines. En outre, le rôle important des pays arabes et musulmans sur la scène internationale renforce à l'école des exigences de connaissances pour comprendre les relations internationales.

### 2) La deuxième étape couvre la décennie 1980 et la première moitié des années 90

Le problème pédagogique est englobé dans un problème de société. Le retour du religieux, le réveil de mouvements de spiritualités et les stratégies de reconquête de la part des grandes religions. Les médias s'emparent du phénomène, l'amplifient, le simplifient et le faussent.

Coïncidence chronologique : l'enseignement des religions à l'école prend le relais de la traditionnelle querelle scolaire, apaisée depuis 1985. La revendication d'identité à critère religieux double les identités nationales et ethniques. A l'APHG, nous nous sommes préoccupés très tôt de renforcer les connaissances sur les religions, les religions dans l'histoire, et non un chapitre spécialisé, rajouté, d'histoire des religions. A la Commission Le Goff (1983-1986), le problème a été évoqué. Mais que pesaient ces objectifs culturels assez gratuits, face aux intérêts commerciaux, aux intérêts de carrière et aux objectifs de puissance de divers groupes, alors enjeu ?

Dès 1984 est fondée la revue « Notre Histoire », dont le titre porte un possessif ambigu. Les années 1988-90 sont remplies de publications et d'événements impliquant directement les religions. En voici quelques-uns : *Atlas des religions* (Encyclopaedia Universalis), *La revanche de Dieu* (Gilles Kepel), *La religion au lycée* (Editions du Cerf), *Les Versets sataniques* de Salman Rushdie, etc., Jean-Paul II rencontre Gorbatchev, le Dalaï-Lama reçoit le prix Nobel de la paix ; l'affaire du voile à Creil et le rapport Joutard qui pointe trois insuffisances de l'enseignement de l'histoire : la religion, les sciences et l'art.

### 3) La troisième période commence autour de 1995

Désormais, ce problème de la religion à l'école change, non pas de degré, mais de nature. Il devient social et politique. La laïcité est remise en cause, ainsi que les rapports entre l'Etat et les religions. Certains réclament de mettre Dieu dans les Constitutions. A l'école, ce n'est plus la simple affaire de connaissances à inscrire dans les programmes. La religion devient une occasion pour provoquer et attaquer l'institution scolaire, et non plus pour contester un professeur et son enseignement, le tout avec un aplomb cynique. Vous pouvez le constater vous-mêmes selon les lieux où vous exercez.

Pour corser le tout, certains médias et l'opinion qu'ils façonnent laissent entendre que les professeurs seraient mal à l'aise devant cet enseignement, et que quelques-uns se sentiraient culpabilisés de manquer de connaissances et de répondant.

Ce n'est ni la première fois, ni le seul domaine où il est délicat de présenter la simple relation des faits à des auditoires de collégiens et de lycéens, parce que les implications personnelles sont fortes. Nous sommes donc en face d'un pot-pourri d'objectifs et de motivations. Nous nous trouvons dans une forêt de malentendus, où les mots pour se comprendre ont perdu leur sens. Ne nous étonnons pas des faux procès. Connaître la genèse d'une question, la façon dont les problèmes se sont noués, me paraît nécessaire pour ajuster les solutions. L'étiologie avant le dosage des remèdes.

## RECTIFIER ET DEMELER

**Type d'accusation fausse**, scandaleusement fausse, cette phrase inscrite en quatrième de couverture du livre « La religion au lycée », sous la signature de la proviseur du lycée Buffon en 1990 : « *Le phénomène religieux n'est pas abordé à l'école laïque* ». Ah ça ! Quelle cécité ! Que n'a-t-elle lu les programmes, les manuels, les cahiers de textes (ceux du moins qui ont été conservés) ? En histoire, en littérature, en philosophie, les religions y sont, massivement présentes. Pas comme dans les écoles religieuses, c'est sûr ; pas comme au catéchisme, c'est sûr aussi. Ce n'est pas de l'histoire apologétique, c'est vrai ; vrai aussi que le shintoïsme, l'hindouisme... ne sont que peu traités. Pour les adeptes, ce n'est ni assez détaillé, ni assez abondant ; et même pour certains, toute lecture de texte sacré par un non croyant est suspecte, voire impossible. Je ne vous accablerai pas d'une interminable énumération de références, de libellés de programmes et de pages de manuels.

Quant à ce qui est dit en cours, n'y assistant pas, je ne puis en parler. A l'affirmation de cette proviseure je trouverai une excuse : un coup de pub réussi, qui valut à ce lycée une série de conférences remarquables, après son coup de sang justifié face à l'ignorance d'une élève postulant à l'entrée en seconde : elle avait pris le Saint Sébastien criblé de flèches de Mantegna pour une victime des Indiens de l'Ouest américain. L'anecdote fit mouche dans les médias et l'opinion qui continue à croire que le phénomène religieux n'a pas de place à l'école laïque. Il en avait, et il en a encore, et l'insuffisance dénoncée aujourd'hui, probablement avec excès, n'est pas une conséquence du caractère laïque de l'école.

**Pour sortir de la forêt des malentendus**, il faut éviter les confusions verbales et retrouver le sens des mots. Quelques exemples : religion et foi, nature et surnature, sacré et profane... Quels critères pour définir une religion ? Dans un procès récent, un magistrat, s'inspirant sans doute de sociologues, la définissait par une croyance, une communauté, des rites. Soit. Mais avec de tels critères, une famille où on croit au Père Noël et où on met les souliers devant la cheminée va-t-elle constituer une religion ? Le sacré des religions n'a rien à voir avec le sacré de la philosophie, et encore moins avec ce slogan publicitaire que j'ai lu sur une affiche en venant à ce colloque : « Chez nous, le client, c'est sacré ». Que d'ambiguïtés aussi avec le mot sens, mis à toutes les sauces : quête du sens (à ne pas confondre avec la quête des sens), bon sens (qui n'est pas toujours près de chez vous). La confusion la plus grave réside dans le mot « public » : ce qui concerne tout le peuple, et au sens juridique : qui est ouvert à tous et relève de l'Etat.

Les lycées et collèges sont des établissements publics, qui ont leurs règles propres et ne sont pas ouverts au tout venant comme la rue et les autres espaces publics. Il faut y être admis et, pour certaines écoles, après sévères sélections. L'élève n'y est ni un usager, ni un client, il y est un élève. Les religions ne sont pas publiques comme les bancs publics. Certains rites, il est vrai, se font en public. D'autres non, et ils sont réservés aux adeptes, y compris dans l'Eglise catholique, bien que les bâtiments églises soient largement ouverts aux foules. Certains rites sont très privés, en somme de l'ordre domestique. Croyances et foi relèvent du privé, voire de l'intime, même si quelques-unes de leurs manifestations se font devant un public. Une des premières tâches de l'état des lieux est donc de remettre de l'ordre dans le vocabulaire des discours d'adultes.

**Une deuxième série de tâches** est exigée par le contexte social : une plus grande attention doit être portée sur l'enseignement des faits religieux. Les professeurs d'histoire y ont leur part. Mais ils ne sont pas les seuls. Philosophie et littérature sont partie prenante, à condition que l'enseignement du français ne se borne pas à des techniques formalistes d'expression. Entre tous, une bonne dose d'interdisciplinarité. L'unique et première question qu'il faut poser, parce qu'elle conditionne tout et que je ne l'entends guère poser, c'est : « quand et combien de temps ? Avec du temps pris où ? Et au détriment de quoi ? » Cette question dérange, évidemment. Mais 3 minutes à l'antenne, 1 page de magazine, 2 pages de manuel, quelques séquences de 30 minutes, les 780 pages du « Fait religieux » de Delumeau, les 2400 pages de « L'Encyclopédie des religions » (Bayard), ce n'est pas la même chose.

## **SUR UN CHEMIN MONTANT, SABLONNEUX, MALAISE**

Pour conclure, je me contenterai d'énumérer quelques-unes des difficultés que vous avez à affronter.

### **Celles qui tiennent au sujet.**

Les programmes vous indiquent le quand et le quoi dont vous devez parler. Il y a surtout le hors programme, qui part des questions des élèves, hic et nunc, avec la prétention d'y répondre pour aujourd'hui et peut-être même pour demain, c'est-à-dire dans 30 ans, le temps d'une génération. Quelles religions ? Les plus proches ? Ou toutes celles du monde, selon un inventaire à la façon des programmes Braudel ? Le chamanisme ? Les sectes ? Dans quel état d'esprit en parler ? Parce que nous sommes dans une école publique, laïciquement. La laïcité à l'école n'est qu'une modalité de la laïcité de l'Etat, qui impose que l'agent de l'Etat ne prenne parti ni pour une religion, ni pour une autre, ni contre l'une ni contre l'autre, qu'il reste neutre -mot déprécié aujourd'hui, mais qui garde toute sa valeur pratique. Neutralité, non pas d'indifférence hautaine, mais de sympathie modeste avec une distance critique. Les convictions personnelles du professeur de l'enseignement public en matière religieuse restent entre parenthèses dans son service d'enseignant. L'histoire des religions n'est pas une histoire sainte, c'est-à-dire une histoire non confrontée à celles des autres, enfermée dans la mémoire d'un groupe et orientée par un objectif final. Les méthodes universitaires restent un cadre sûr, même si, aux yeux des adeptes d'une religion, la simple présentation de type sociologique des croyances, des dogmes et des rites n'exprime pas toute leur religion.

### **Celles qui tiennent aux élèves et à leurs familles.**

Il faut prendre en compte les âges, les lieux et les milieux sociaux. L'objectif ultime souhaitable de la laïcité à l'école est de pouvoir débattre de tout avec tous. La pédagogie adaptée aux âges visera à susciter les conditions matérielles et psychologiques du débat. Une règle s'impose ici : le respect de chacun avec ses convictions. Mais attention : le respect, comme la tolérance et la liberté, est une attitude qui exige la réciprocité : le maître doit respecter l'élève et, parce qu'il est le maître, il doit le faire en premier ; mais l'élève à son tour doit respecter, et le maître, et les autres élèves. Reste une règle incontournable pour le maître, d'autant plus que l'élève est plus jeune : éviter de mettre l'élève en contradiction insurmontable avec les convictions de son entourage familial. Il en ira différemment, au fur et à mesure qu'en grandissant l'élève progressera en autonomie de pensée. Car la complexité du phénomène religieux, sa mise en distance et les engagements qu'il implique se développent dans le temps.

L'enseignement du fait religieux dans les collèges et les lycées ne se fera pas selon le modèle d'un traité systématique des religions, ce qui relève d'universités spécialisées. Il se fera à partir des traces laissées dans l'histoire des sociétés, dans l'art, dans la littérature.

Nous, les enseignants, avons une chance exceptionnelle : repérer les ignorances et les bévues ainsi que les impertinences des élèves, et pouvoir en partir, pour accrocher nos enseignements, plutôt que nous en lamenter.